

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00513

Numéro SIREN : 502 478 217

Nom ou dénomination : 2A2F

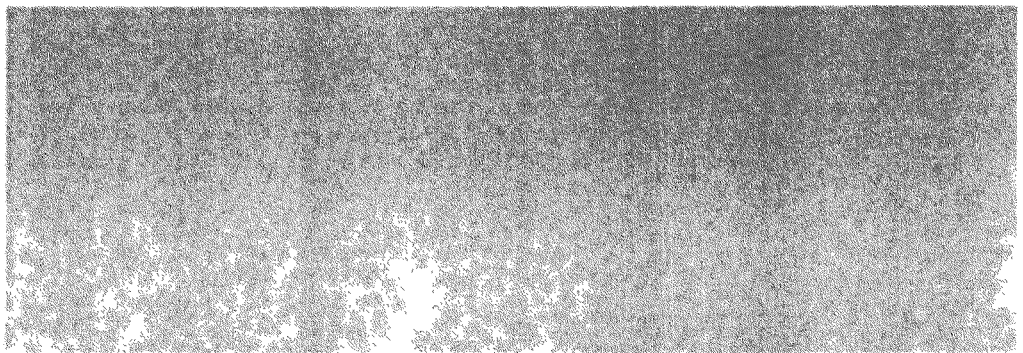
Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/025144

COMPTES ANNUELS



2A2F
20 Rue Montaigne
31700 BLAGNAC

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



LIASSE FISCALE

2023

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065-SD 2023  N° 1104-024 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Version 1.000 du 01/01/2022	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01/01/2022		et clos le	
		31/12/2022		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le régime d'exonération de groupe					
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de location au transport, art. 296-4 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SIRET 5 0 2 4 7 8 2 1 7 0 0 0 1 6				Mét.	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
20 Rue Montaigne 31700 BLAGNAC					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Gestion des entreprises		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		24 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		2 647		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quinquies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPOSITIONS GÉNÉRALES (art. 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DES ÉLÉMENTS LOCAUX (art. 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (art. 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G DÉPÔT DE LA DÉCLARATION N° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre				Nom/Adresse	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre				Nom/Adresse	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des flasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse de professionnels de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
Tél:				Tél:	
CGA/OMGA				Membre conventionné	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné				Date: 03/05/2023 Lieu: BLAGNAC	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire: M. MACRI Francis Gérant	
Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire:	

2023

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 140)
selon le 4 du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise		2A2F		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		20 Rue Montaigne		31700 BLAGNAC		
SIRET		5 0 2 4 7 8 2 1 7 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2022		
		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	1 689	016	1 689
	Immobilisations corporelles *		028	10 515	030	10 515
	Immobilisations financières * (1)		040	7 442	042	7 442
	Total I (5)		044	19 647	048	12 205
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	89 461	070	21 586
		Autres * (3)	072	891	074	891
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	3 047	088	3 047
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096	93 399	098	21 586	
Total général (I + II)		110	113 046	112	33 791	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		6 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	600
	Report à nouveau		134		8 245	
	Résultat de l'exercice		136		2 270	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		17 115	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		4 947	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	25 231	172	57 193
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		62 140		
Total général (I + II + III)		180		79 255		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2023

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 2A2F

		Exercice N Net	Exercice N - 1 Net
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		
	{ Fonds commercial		
	Autres		
	Immobilisations corporelles		24
	Immobilisations financières	7 442	7 442
	Total I	7 442	7 466
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	
		Marchandises	
		Avances et acomptes versés sur commandes	
	Créances	{ Clients et comptes rattachés	67 875
		Autres	891
		Valeurs mobilières de placement	
		Disponibilités	3 047
		Charges constatées d'avance	
		Total II	71 813
		Total général (I + II)	89 632
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		6 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		600
	Report à nouveau		8 245
	Résultat de l'exercice		2 270
	Provisions réglementées		
		Total I	17 115
Provisions pour risques et charges			
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		2 225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés		4 947
	Autres dettes		57 193
	Produits constatés d'avance		
		Total III	62 140
		Total général (I + II + III)	89 632

2023

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire article 102 annexes A et B au Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **SARL 2A2F** Néant ☐

Exercice clos le

A - RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 **1 2 3 4**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218			
						47 488			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				230	4 668			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	52 155			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stocks (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240				
	Autres charges externes * (dont crédit-bail mobilier, immobilier)				242	36 082			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	720		244	749			
	Remunérations du personnel *				250	2 505			
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (cf. annexe 380)				252	2 788			
	Dotations aux amortissements *				254	24			
	Dotations aux provisions				256	5 468			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	14			
							dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	47 629			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 526			
	Produits financiers (III)	280	2		Charges financières (V)	294	112		
	Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	1 745				
						dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	401				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 270				
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 270	314				
REINTEGRATIONS	Remunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	401				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987	342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quidecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)		345							
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	2 671	354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat			360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	2 671	372				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SARL 2A2F

2023

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé

Montant

SARL 2A2F

2023

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé

Montant

2023

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 2A2F

		Exercice N	Exercice N - 1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens		
	services	47 488	45 622
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires)		
	produits finis et en cours de production		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	4 668	6 573
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	52 155	52 195
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	36 082	44 544
	Impôts, taxes et versements assimilés	749	716
	Rémunérations du personnel	2 505	20 400
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	2 788	9 714
	Dotations aux amortissements	24	
	Dotations aux provisions	5 468	813
	Autres charges	14	13
	Total des charges d'exploitation (II)	47 629	76 201
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		4 526	(24 006)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	2	1
	Produits exceptionnels (IV)		27 810
	Charges financières (V)	112	305
	Charges exceptionnelles (VI)	1 745	3 198
	Impôts sur les bénéfices (VII)	401	45
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		2 270	257

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis R), Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **SARL 2A2F** Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 689	412		414		416	1 689				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	1 044	452		454		456	1 044				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	9 471	472		474		476	9 471				
	Immobilisations financières	480	7 442	482		484		486	7 442				
TOTAL		490	19 647	492		494		496	19 647				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial				495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles				500		1 689		502		504		1 689	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516			
	Constructions			520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		1 044		542		544		1 044	
	Matériel de transport			550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles			560		9 447		562		24 564		9 471	
	TOTAL			570		12 181		572		24 574		12 205	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées		1		2		3		4		5			
vues de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2023

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2023

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies 4 bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A2F		Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	16 119	652	5 468	654	21 586
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	16 119	682	5 468	684	21 586
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations	Reprises	C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)			Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madeim (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374 10 265		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378 4 214		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer sur un feuillet séparé l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

E3P Informatique 2023

2023

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise 2A2F Néant ☐

Exercice ouvert le 01/01/2022 et clos le 31/12/2022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
---	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	0
---	-----	---

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE (cocher la case ci-contre)	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	016
Date de cessation		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire article 39 de l'annexe II au CGI

N° de dépôt

1 2 (1) Néant ☐

Exercice clos le		3	1	1	2	2	0	2	2	SIREN		5	0	2	4	7	8	2	1	7							
Denomination de l'entreprise		2A2F																									
Adresse (voie)		20 Rue Montaigne																									
Code postal		3	1	7	0	0	Ville		BLAGNIAC																		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901												NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902											
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903												NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904		60									

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Denomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Denomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Denomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Denomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	BARUTELLO	Prénom(s)	Françoise
Nom marital		% de détention	46.67	Nb de parts ou actions	28
Naissance	Date	15/05/1960	N° Département	47500	Commune
				FUMEL	Pays
				FR	
Adresse	N°	14	Voie	Chemin des Amandiers	
Code postal		31700	Commune	BEAUZELLE	
			Pays	FR	

Titre (2)	M	Nom patronymique	MACRI	Prénom(s)	Francis
Nom marital		% de détention	33.33	Nb de parts ou actions	20
Naissance	Date	31/03/1958	N° Département	47300	Commune
				VILLENEUVE SUR LOT	Pays
				FR	
Adresse	N°	14	Voie	Chemin des Amandiers	
Code postal		31700	Commune	BEAUZELLE	
			Pays	FR	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Veuillez indiquer « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2023

Composition du capital social

2033F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	MLE	Nom patronymique	BEDE	Prénom(s)	Sabine
Nom marital		% de détention	20.00	Nb de parts ou actions	12
Naissance	Date	N° Département	31500	Commune	TOULOUSE
Adresse	N°	Voie	Allée du Docteur Zamehof		
	Code Postal	Commune	TOULOUSE	Pays	FR
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 2	SIREN	5 0 2 4 7 8 2 1 7
Dénomination de l'entreprise	2A2F		
Adresse (voie)	20 Rue Montaigne		
Code postal	3 1 7 0 0	Ville	BLAGNAC
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31 – 12 – 2022

L'an deux mille vingt-trois et le 23 juin à 10 heures 30, les associés de la société 2A2F, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €, se sont réunis au siège social sis au 20, rue Montaigne 31700 BLAGNAC, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts.

Est absente :

- Mlle Sabine BEDE qui détient 12 parts

Sont présents :

- Mme Françoise BARUTELLO qui détient 28 parts

- M. Francis MAGRI qui détient 20 parts

60 parts

Les présents détiennent ensemble 48 parts sur 60 des parts sociales.

En conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts.

L'assemblée est présidée par M. Francis MAGRI associé gérant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° - Les lettres de convocation remises à chaque associé,
- 2° - Le rapport de gestion du gérant, rapport spécial,
- 3° - Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 4° - L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé.

Puis le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- Affectation des résultats,
- Quitus de la gérance

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

L'analyse de la situation 2022 est faite avec beaucoup d'attention.

L'analyse du développement de la société est regardée avec attention.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées, et, notamment, la mise à disposition aux associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à 48 voix sur 60.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice social clos au 31/12/2022 un résultat comptable (bénéfice) de 2 270 € et un résultat fiscal imposable de 2 647 € que nous vous demandons d'affecter :

- en report à nouveau.

Les capitaux propres sont positifs pour un montant de 17 115.

Cette résolution est adoptée à 48 voix sur 60.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés après avoir entendu, la lecture du rapport spécial concernant les rémunérations perçues par les associés et autres conventions avec la société, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté par la gérance.

Cette résolution est adoptée à 18 voix sur 60.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne quitus entier et sans réserve au gérant pour l'exercice clos au 31/12/2022, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à 48 voix sur 60.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

Le Président de séance.
M. Francis MAGRI.

